

Le réseau régional



Les Plans de Déplacements Jeunes permettent d'inscrire et d'articuler les actions locales (Plan de Déplacements Urbains, Plans Climat, Agendas 21) avec les projets d'établissements scolaires (E3D, Agendas 21, Eco-Ecole, Campus verts).

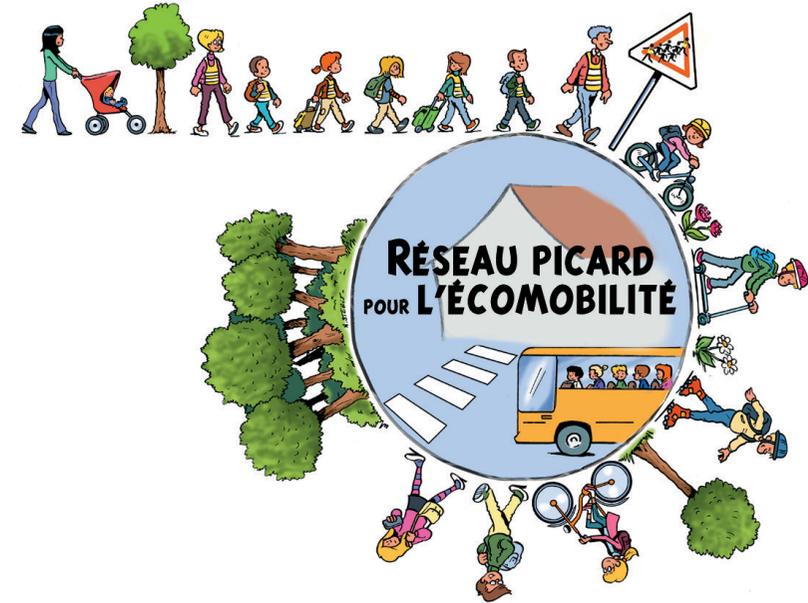
Ils mettent en pratique les objectifs des politiques territoriales avec ceux du socle commun des connaissances et des compétences de l'Éducation nationale.

Votre réseau régional d'acteurs ressources compétents vous accompagne dans vos démarches d'écomobilité.



Retrouvez nos **partenaires**

scannez ce QRCode avec votre smartphone ou rendez-vous sur : www.ecomobilite-ademe-picardie.fr



Pour améliorer
les chemins de l'école :
le Plan de Déplacements Jeunes



En partenariat avec :



Les bénéfices de l'écomobilité



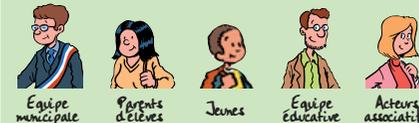
Plan de Déplacements Jeunes : les étapes et les acteurs

1

Impulser

Sensibiliser les acteurs clés
Constituer un groupe de travail
Décider de lancer la démarche

Qui ?

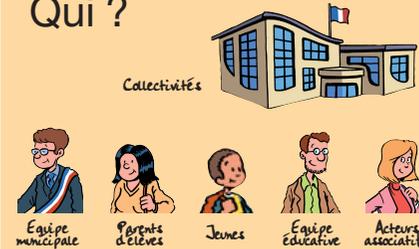


2

Organiser et piloter

Choisir les actions à réaliser
Définir des indicateurs et un calendrier des étapes
Coordonner les rôles de chacun

Qui ?



3

Mettre en pratique

Des ramassages scolaires : à pied ou à vélo

Des aménagements pour améliorer l'accès aux écoles

Des actions pédagogiques d'éducation au développement durable

